



Consultation 2025-653 – Questions des candidats et réponses CCI France

Question 1 :

Quels sont les documents à fournir si l'on souhaite répondre à plusieurs lots ?

- Un seul dossier de candidature + un dossier d'offre (mémoire technique + BPU) par lot ?
- Un seul dossier de candidature + un seul dossier d'offre avec un mémoire technique par lot et 1 BPU unique ?
- Autre ?

Réponse CCI France :

Si vous souhaitez répondre à plusieurs lots :

Un seul dossier de candidature + un dossier offre complet par lot

Question 2 :

Est-il possible de candidater à des lots "AMOA" et des lots "MOE" s'ils ne concernent pas le même périmètre applicatif ?

Réponse CCI France :

Oui

Question 3 :

Dans le BPU, pouvez-vous confirmer que les libellés des cellules "Profil 1" et suivantes sont à remplacer par les intitulés de profils décrits dans le §7.4 du CCTP (exemple : "Directeur de projets") ?

Réponse CCI France :

Les cellules « Profil 1 » du BPU permettent d'apporter des précisions et une meilleure compréhension du chiffrage de l'unité d'œuvre.

Ces cellules ne sont pas nécessairement liées avec les profils de l'annexe 7.4.

Question 4 :

Pouvez-vous préciser en quoi consiste la "Base de capitalisation à jour" évoquée dans le §5.2.2 du CCTP ?

Réponse CCI France :

La base de capitalisation recense les sujets et questions fréquemment remontés ainsi que les réponses à apporter.

Question 5 :

Bonjour, Le CRT décrit le plan attendu pour notre réponse. Pouvons-nous créer un document CRT à notre charte si nous respectons scrupuleusement le plan demandé ? Bien cordialement.

Réponse CCI France :

Oui

Question 6 :

Bonjour, Dans la partie 2. du CRT, il est mentionné une limite de 4 pages. Concerne-t-elle la partie 2 dans son ensemble ou uniquement la partie 2.3 Compréhension des risques éventuels ? Bien cordialement

Réponse CCI France :

Le nombre de page est effectivement de 4 pour la partie 2, dans son entier

Question 7 :

Bonjour, Au vu des propos liminaires du CRT, pourriez-vous confirmer que les annexes ne comptent pas dans les limites de pages de chaque partie ? Bien cordialement.

Réponse CCI France :

Oui, les annexes ne comptent pas.

Question 8:

Vous précisez dans les Q/R et dans le RC que vous souhaitez un dossier de candidature global + un dossier d'offre par lot.

Le dossier d'offre devrait donc comprendre pour chaque lot 1 mémoire technique + 1 BPU, or le BPU couvre tous les lots.

Dans le cas où nous candidatons sur plusieurs lots, doit-on :

- Fournir 1 BPU pour l'ensemble des lots en complétant les onglets correspondants aux lots auxquels nous candidatons
- Ou fournir 1 BPU par lot en y remplissant à chaque fois uniquement l'onglet du lot concerné

Réponse CCI France :

Vous pouvez déposer un seul BPU en remplissant uniquement les onglets des lots sur lesquels vous candidatez.